Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 3 (2011)

Heft: 2: La direction d'EMS : qu'est-ce qui caractérise les bons chefs?

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

Suisse

Démence et directives anticipées

La Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (NEK-CNE) a publié le 17 mai dernier une prise de position sur «Les directives anticipées. Considérations éthiques sur le nouveau droit de la protection de l'adulte, tenant compte en particulier de la démence ». Les directives anticipées permettent d'étendre le droit primordial, d'un point de vue éthique, de prendre des décisions sur des questions médicales de façon autonome lorsqu'une personne n'est plus capable de discernement. La Commission salue la conception fondamentale de la nouvelle loi sur la protection de l'adulte, en vigueur dès 2013, qui présuppose une «continuité de la personne», même en cas de démence. La validité des directives anticipées d'une personne atteinte de démence ne peut donc être mise en doute au motif que la personne concernée par les dispositions formulées dans ces directives ne serait plus la même que celle qui les avait rédigées. Par ailleurs, la Commission considère que les limitations de la validité des directives anticipées doivent être justifiées d'un point de vue éthique, notamment lorsqu'il est question de soins et de lutte contre la douleur, ainsi que dans le cadre du «placement à des fins d'assistance». *(Communiqué NEK-CNE)*

Reconnaissance de la thérapie par l'art

Les nouvelles professions apportant un soutien aux personnes en situation de maladie ou de crise par des pratiques créatives feront très bientôt l'objet d'un diplôme fédéral protégé. L'art-thérapie connaît plusieurs spécialisations, notamment axées sur le mouvement et la danse, le théâtre et la parole, la médiation plastique et visuelle, ainsi que la musique. Quelque 1500 art-thérapeutes pratiquent déjà en Suisse dans des cabinets ou des établissements divers, tels que des EMS, des hôpitaux ou des institutions pédagogiques.*(ats)*

Fribourg

Soins palliatifs: lignes directrices pour les EMS

L'association fribourgeoise des EMS (Afipa) publiera, à la fin de l'été, ses lignes directrices dans le domaine des soins palliatifs en EMS. Elles serviront de guide à l'attention des EMS pour l'élaboration de leur concept ou de leur politique globale dans le domaine des soins palliatifs. L'Afipa énumère également les mesures principales qui seront défendues durant les prochaines années : renforcement du réseau cantonal de soins palliatifs, obtention de moyens supplémentaires pour la formation, mise en commun des compétences et connaissances des infirmiers en EMS, etc. *(Afipa)*

Assistance pharmaceutique: système gagnant

Quelque 6,5 millions de francs. C'est l'économie réalisée, en neuf ans, par le système «d'assistance pharmaceutique en EMS» mis en place dans le canton de Fribourg depuis 2002. Unique en Suisse à ce jour, ce modèle est le fruit d'une collaboration entre pharmaciens, médecins, EMS, assureurs et Direction de la santé et des affaires sociales. Les pharmaciens ont proposé un système de forfait journalier, incluant le matériel, les médicaments et les conseils pharmaceutiques. Ce système, appliqué à la cinquantaine de homes du canton, s'articule autour d'un pot commun. Les EMS qui dégagent un excédent de recettes parce que leurs résidents ont moins besoin de médicaments, y versent 70% de cet excédent. A l'inverse, les établissements qui enregistrent des pertes, peuvent les éponger. Avantage: basé sur la solidarité, ce système permet d'éviter une sélection des mauvais risques à l'entrée en EMS. Le modèle fribourgeois intéresse d'autres cantons. Depuis son introduction, l'assistance pharmaceutique à la fribourgeoise fait l'objet d'un suivi par une équipe de la Polyclinique universitaire de Lausanne. Cette recherche scientifique «a démontré le bénéfice du travail en réseau et confirmé que l'assistance pharmaceutique permet une rationalisation de l'utilisation des médicaments, sans compromis sur la qualité des soins», souligne la DSAS. Le système appliqué à Fribourg a fait l'objet de plusieurs publications au niveau national et international. *(La Liberté)*

Curaviva

Plateforme romande

Avec le départ de la Fegems de Neil Ankers, des changements sont intervenus dans la représentation au sein de diverses instances de Curaviva Suisse. Ainsi, Geneviève Stucki, nouvelle secrétaire générale de l'association genevoise, a rejoint la Plateforme romande de Curaviva, pour y représenter les intérêts des EMS genevois. Pour sa part, le secrétaire général de l'Avalems, Jean-Daniel Zufferey repourvoit le poste laissé vacant par Neil Ankers au sein du Comité exécutif du Domaine spécialisé personnes âgées de Curaviva Suisse. Le Valaisan Jean-Daneil Zufferey est ainsi bien placé pour représenter les cantons périphériques dans ce comité. Très actif dans le domaine de la formation, il mettra aussi ses connaissances et compétences pour maintenir et améliorer la qualité de la formation dans le domaine médico-social. *(amn)*